

Un projet estimé à 4,2 millions d'euros HT La STEP, un pas de géant

L'Ardennais | Vouziers | Jacques Berthion | 17.06.2011



L'assainissement, un dossier lourd qui devient urgent si l'on ne veut pas se priver de subventions.

Les élus ont adopté un vaste programme de travaux concernant la nouvelle station d'épuration de la ville. Le calendrier est plus serré que jamais.

Voilà un dossier pas très « grand public » ni très glamour, mais qu'il faut bien mener d'une façon ou d'une autre et pour lequel on ne compte pas en centaines d'euros. L'assainissement, le maire en parle toujours avec gravité et à chaque étape votée par les élus, il n'a jamais manqué de souligner l'importance de faire avancer le projet.

La station d'épuration (STEP) de la ville a été construite en 1968. Un diagnostic effectué il y a trois ans sur la STEP et les réseaux avait fini par jeter un sérieux doute sur la possibilité de se contenter d'une simple réhabilitation de la station. Au printemps 2011, le conseil a fini par se résoudre à la nécessité de créer une nouvelle STEP. Mercredi, des techniciens du bureau d'études maître d'œuvre et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ont rappelé et une nouvelle fois justifié cet historique qui a pour conséquence une sérieuse hausse de la facture.

L'estimation hors taxes et frais annexes de la STEP s'élève à 3,1 millions d'euros et on arrive à 4,2 en ajoutant le bassin de stockage et les canalisations (rejet des eaux traitées dans l'Aisne et refoulement des effluents du bassin vers la STEP). Malgré quelques questions, notamment de la part d'une opposition une nouvelle fois orpheline de sa chef de file, Christine Noiret-Richet, excusée, les élus n'ont pas contesté les orientations retenues par le cabinet Saunier & associés.

Lucien Rousset, chargé de projet pour l'Agence de l'eau, a rappelé que la Ville est sous le coup d'un arrêté préfectoral avec mise en demeure et des échéances à respecter. La collectivité est déjà très en retard et « on peut perdre cinq points de subventions par année de retard. Je souhaiterais que le financement se fasse cette année ».

Du boulot cet été !

Au final, les élus ont adopté à l'unanimité le programme de travaux, ce qui permet, en plus de solliciter les financeurs sur un dossier concret, de lancer les consultations d'entreprises pour les travaux prioritaires. Le chantier de cette STEP de 6 000 EH (équivalents habitants) verra se succéder la démolition des lits de séchage, la mise en place d'une nouvelle filière eau, d'une filière de traitement des boues (plus la démolition des anciens dispositifs) et enfin un aménagement paysager qui marquera la fin d'un long dossier.

Dans l'immédiat, des séances de conseil sont prévues dès le 5 juillet et le 22 août, cette seconde pour attribuer les travaux aux entreprises. En anglais, « step by step » veut dire « pas à pas ». Mais ici, la réalisation de la STEP supposera d'enchaîner les pas de géant... au pas de course.